



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réglementation

Question écrite n° 94303

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la dernière campagne de sensibilisation à la sécurité routière intitulée « Campagne vitesse 90 kilomètres ». Les images destinées aux adultes sont particulièrement violentes et peuvent heurter la sensibilité des enfants, voire des très jeunes enfants. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser si ces spots télévisés sont bel et bien diffusés à des créneaux horaires où les enfants ne sont plus censés être devant une télévision.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94303

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5113